

LES CENT MARIAGES
LE 23 JUILLET 1939

De fait, il y avait 104 mariages. Cent-cinq ont été enrégistrés; un ne s'est pas présenté. Après avoir annoncé aux jocistes en session plénière qu'il y aurait la célébration de cent mariages, le Père Roy revint à 50, puis à 25 mariages. Mais les jocistes ne l'entendirent pas de cette façon: c'était cent mariages et pas un de moins. Ils firent imprimer des "stickers": "LA J.O.C. TIENT PAROLE" et ils en collèrent partout.

+ + +

J'ai raconté ailleurs comment on m'a choisi pour voir à la préparation canonique et légale (civile) de ces mariages. C'était ma première obédience. Je n'avais aucune expérience dans ce domaine. Je n'avais fait aucune étude du droit canonique sur le mariage. Je me suis senti désemparé.

Je me suis mis à la besogne dès mon arrivée à la Centrale, le 23 janvier 1939. Déjà les demandes arrivaient de la part des couples qui voulaient participer à la cérémonie laquelle devait se dérouler dimanche le 23 juillet 1939.

Que me fallait-il faire? J'ai eu l'intuition de rechercher les conseils et les orientations des deux chanceliers du diocèse de Montréal: les abbés Morin et Whelan. Il fut alors décidé que la célébration des Cent mariages auraient lieu à la basilique Notre-Dame, la plus grande église de Montréal.

Je ne puis vous raconter par le détail toutes les démarches qu'il fallait faire pour obtenir les documents et les renseignements nécessaires. Il fallait préparer un dossier pour chacun des mariages. A la paroisse Notre-Dame, comme dans toutes nos paroisses, il y avait deux volumes pour l'enregistrement officiel des mariages: un volume au plan religieux, un volume au plan du droit civil. Y inscrire en double les cent mariages ne posait aucun problème. Le problème: le temps que prendraient les 210 signatures: la mariée, le marié, le témoin de la mariée, le témoin du marié et le prêtre officiant.

J'en ai fait l'expérience concrète. Les signatures "lecture faite" auraient duré seize heures et demie. La solution à laquelle nous sommes arrivés: Nous procurer dix livres officiels au plan religieux et dix livres au plan de la loi civile. Et l'inscription de dix mariages par volume. Les volumes seraient conservés à la basilique Notre-Dame, où devait avoir lieu la célébration.

J'ai dû recourir à une équipe de prêtres d'expérience pour l'inscription des mariages dans ces vingt livres. Mais voilà qu'on se rend compte qu'environ 25,000 personnes assisteraient à la cérémonie. L'église Notre-Dame devenait visiblement trop petite. Les jocistes choisissent l'ancien terrain de baseball de la rue Délorimier. Il le fallait vraiment. Mais avec ce changement, les mariages auraient lieu sur le territoire de la paroisse Sacré-Coeur. Les chanceliers m'obtiennent un document de l'archevêque rattachant quand même ces cent mariages à l'église Notre-Dame. De fait, une semaine avant la cérémonie, l'inscription était complétée. Je revise le tout: tout est parfait.

Et voici maintenant comment se sont déroulées les cérémonies. Nous avons prévu une messe de communion de bonne heure à la cathédrale. Il fallait être à jeun dans ce temps-la pour communier. Et la messe des mariages devait avoir lieu à onze heures du matin. A la suite de cette messe, déjeuner à un hôtel voisin. Et signature des registres par les deux mariés et leurs témoins. Je réservais la signature du prêtre qui recevait les "Oui, je le veux!" pour après la cérémonie. Il y avait dix tables de signatures sous la responsabilité de deux prêtres par table.

Quand le tout fut terminé, des automobiles de luxe transportèrent les couples et leurs témoins à travers la ville (toute une procession!) au stade de la rue Délorimier. Et leur entrée solennelle sous les applaudissements de la foule. Chaque couple avait sa place sur la pelouse. Les prêtres, choisis par les couples et auxquels j'ai donné la juridiction (l'archevêque m'avait nommé "quasi-curé" avec pouvoirs appropriés). J'ai animé la célébration. Sept évêques assistaient, dont Mgr Gauthier qui bénit le mariage du couple Séguin

En ces temps-là (avant le concile) les échanges de consentement et la bénédiction des mariages se faisaient avant la messe. Au moment voulu, j'ai demandé à chaque prêtre de poser la question et de bien écouter la réponse: "Jean, Jeanne, acceptez-vous de prendre Jeanne, Jean pour votre légitime épouse, époux?" — "Oui, je le veux!" La messe a été célébrée par le Père Roy.

La cérémonie terminée, j'ai demandé aux prêtres concernés de me suivre dans une salle du stadium où chacun signa les deux livres, où son mariage était consigné. Tout s'était bien passé! Mais je voulais tout vérifier concernant ces 210 signatures. Je pris les vingt livres sous mes bras et en taxi, je me rendis au presbytère Saint-Pierre (O.M.I.). S'il y avait erreurs, je pourrais me rendre à l'Île Saint-Hélène, où avait lieu le banquet. Heureusement, aucune erreur! Je pouvais respirer d'aise. Je me rendis quand même à l'Île: applaudissements!

Les deux chanceliers me disait: Aucun mariage à Montréal n'a été mieux préparé.— Nous avons célébré le 25e anniversaire par une messe à l'Île Notre-Dame et le 50e à la cathédrale de St-Hyacinthe. A ma connaissance, aucun des mariages n'a flanché!

+ Albert Sanschagrín, o.m.i.

LE SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

- 1942 -

Pendant les six mois de mon travail à la préparation des cent mariages, une idée me poursuivait: l'événement de cette célébration, c'était bon, même très bon pour éveiller l'opinion publique, mais il fallait dépasser l'événement et créer un service permanent. L'enquête de la J.O.C. l'avait démontré: les jeunes ne recevaient pas une préparation adéquate à la vie de mariage.

Mais je n'ai pu me mettre immédiatement à la tâche de bâtir ce service. Voilà que la guerre éclate au début de septembre, soit cinq semaines après la cérémonie des cent mariages. Alors toutes les énergies de la J.O.C. vont à préparer les jeunes garçons à la vie militaire. J'étais aumônier du secteur féminin. Les aumôniers militaires nous ont dit que le meilleur soutien des jeunes soldats, c'était les lettres qu'ils recevaient du Canada. Nous avons organisé un service de correspondance, qui fut un succès.

Je m'étais formé un comité jociste, sous la présidence de Simone Comeau et d'Ernest Legault, pour étudier un projet de Service de Préparation au Mariage. Mais quel genre de S.P.M.? Jusque là, le prêtre donnait quelques consignes morales quand on venait fixer la date du mariage, ou quand on se confessait avant le mariage. Je l'ai réalisé le jour où j'ai béni un mariage dans une paroisse. Le curé me dit: "Confessez-les! Expliquez tout au mari. Demandez à la femme d'obéir à son mari!"

Nous avons donc décidé que le Service comprendrait quinze cours, lesquels toucheront à tous les aspects du mariage: religieux et moral, liturgique, légal et canonique, psychologique, sexuel, économique etc... Un spécialiste (prêtre, médecin, infirmière, avocat ou notaire, un couple marié) ferait tout d'abord un exposé de 15-20 minutes plutôt pour soulever les problèmes. Suivrait une discussion ouverte, qui se terminerait par la mise au point du spécialiste.

Par la suite, il s'est agi de préparer le contenu de chaque cours, tout d'abord par un plan détaillé, puis par un texte d'une quinzaine de pages. La première série de cours eût lieu en 1942. Elle nous a permis de faire corrections et améliorations.

Le sujet le plus délicat que nous abordions était celui des relations sexuelles. Le Saint-Siège venait d'écrire un document défendant de donner des cours publics sur la sexualité! C'était le point délicat. Les mamans ne parlaient pas de la chose à leurs filles. Je me souviens d'avoir rencontré des filles, qui ne savaient pas comment se faisait un enfant. C'était indispensable que nous parlions du sexe pour en donner le sens providentiel.

Le Vicaire général du diocèse de Nicolet écrivit un article sur le S.P.M. nous reprochant sévèrement de parler des questions sexuelles. J'ai invité Mgr Valois, vicaire général de l'archevêque de Montréal, à suivre discrètement la série des quinze cours: "Tout est bien! Continuez!" Un jour il m'appelle par téléphone: "As-tu donné un cours hier soir chez les Pères du Saint-Sacrement?" - "Oui! Ce fut un cours sur la morale: ce qui est permis, ce qui est défendu." - Eh bien; ce matin, tu es dénoncé à l'évêque par une vieille fille. "De quoi m'accuse-t-elle? - "De parler mal" - Qu'est

ce que je dois faire?" - "Ecoute moi bien: continue à parler mal!"

Un cours que j'aimais bien donner est le cinquième: Psychologie masculine et féminine. On y était très attentif, et sûrement qu'il était important pour les jeunes mariés. Un exemple: "Avez-vous remarqué deux hommes marchant côte-à-côte sur la rue? Ils regardent en avant d'eux. Avez-vous remarqué deux femmes marchant côte-à-côte sur la rue? Elles se regardent l'une l'autre, tout en écoutant ce que l'autre dit. Les femmes ne disent jamais tout, mais elles le disent avec un air qui dit tout. Que les hommes ne perdent pas la moitié de la conversation en causant avec leur épouse.

Graduellement et rapidement le Service se répandit d'un diocèse à l'autre, et d'un pays à l'autre. Il fallait organiser des cours par correspondance pour rejoindre tout ce monde. J'ai eu recours au Père André Guay pour cela, lequel pouvait compter sur le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. Il fit même le tour du monde pour faire connaître le Service.

Et les évêques vis-à-vis le S.P.M.? Mon grand appui, Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. Deux évêques étaient récalcitrants, ceux de Valleyfield et de Joliette. On me permettait d'aller y prêcher des retraites de fiancées, mais on ne permettait pas que des prêtres de leur diocèse s'en occupent; on y traitait des sujets trop délicats.

Un dernier fait. Je prenais mon avion à Buenos-Aires pour Madrid, une dizaine d'années après la fondation du S.P.M. Un couple vient s'asseoir à mes côtés. On fait connaissance. Ils sont en voyage de noces. Qui suis-je? Un prêtre canadien. "Nous avons suivi les cours de préparation au mariage dans notre paroisse. On nous a dit que c'était un prêtre canadien qui les avait fondés. Vous le remercirez pour nous". Je leur ai présenté ma carte de visite. Leur surprise! Ma joie!

+ Albert Sanschagrín, o.m.i.